

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

Nombre de membres

- Affiliés au Conseil : 11

- en exercice : 11

- qui ont pris part à

la délibération : 11

Date de la convocation : 24 juil. 2020

Date d'affichage : 24 juil. 2020

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MIJOUX

Séance du

L'an deux mil vingt le 29 juillet à 18 heures 30

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué,

S'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans

*le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Madame Denise
COMOY, Maire.*

Présents : Tous les membres en exercice.

Absent :

Excusé : JF.JOLY donne pouvoir à M.VIALLET. C.GROSGURIN donne
pouvoir à MC.COUTURIER

Mr D.JULLIARD a été élu Secrétaire de séance, conformément à l'Article
2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET : Approbation du budget primitif 2020

Madame le Maire soumet au conseil municipal la proposition de budget primitif pour l'année 2020. Chaque
conseiller a pris connaissance du projet de budget proposé.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le budget primitif principal
2020.

Fait et délibéré à MIJOUX, les jour, mois et an susdits.

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Préfecture

le :

et publication et notification

le :

Pour copie conforme

Le Maire

